

Carte blanche par un collectif de directions de CPMS*

Publié dans le Soir, le 29/11/2021 à 13:13

Nous, directrices et directeurs de Centres psycho-médico-sociaux (CPMS), sommes quotidiennement en première ligne pour soutenir les élèves, les familles et les équipes éducatives.

Aujourd'hui, nous en appelons à la vigilance de chacun.

Ensemble, interpellons les décideurs (politiques, des Pouvoirs Organisateurs, des organisations syndicales, des associations de parents) afin qu'ils soient conscients de l'impact de leur choix en termes de santé psycho-médico-sociale dans le contexte des réformes liées au Pacte pour un enseignement d'Excellence.

Aujourd'hui et demain, nous voulons les moyens nécessaires pour offrir un service de qualité aux jeunes.

Les bouleversements de ces dernières années, et surtout de ces derniers mois, nous ont rappelé combien un service de proximité tel que le nôtre est important.

Comment souhaitez-vous que votre enfant et vous-même soyez accueillis par notre centre PMS ?

- **Un renforcement à long terme des équipes PMS ou du saupoudrage politique juste pendant le covid ?**

Nous demandons une revalorisation de l'encadrement PMS au vu du caractère crucial de l'urgence psycho-médico-sociale, déjà présente avant la crise du covid, et qui n'a fait que s'accroître.

Les moyens supplémentaires octroyés depuis mars 2021 ont été les bienvenus mais ils ont souvent été insuffisants et restent limités dans le temps.

Sans renforcement à long terme, qui en fera les frais ? Les jeunes et leur famille !

- **Un service dépendant des écoles ou autonome ?**

Les centres PMS sont des acteurs tiers et distincts des écoles. Il est important qu'ils le restent.

Notre priorité est d'offrir un lieu d'écoute neutre pouvant accueillir tout type de demande.

Nos missions et nos activités doivent pouvoir correspondre avant tout aux besoins des jeunes et leur famille et pas uniquement aux besoins de l'école. Notre indépendance totale est pour cela primordiale.

Les objectifs d'une école ne sont pas forcément ceux de son centre PMS ni des élèves et de leurs parents.

L'école et le centre PMS exercent, en effet, des missions différentes mais complémentaires pour former une globalité cohérente.

Cette indépendance permet : la neutralité du centre PMS par rapport à nos partenaires ; la qualité de la relation avec les enfants et les familles ; une relation de confiance basée sur

le respect du secret professionnel ; la prise de recul ; la liberté de pensées et d'actions de tous.

Détricoter ces balises aurait pour conséquence de fragiliser l'ensemble du système éducatif et qui en fera alors les frais ? Les jeunes et leur famille.

- **Des centres taille mammouth ou un véritable travail d'équipe ? La qualité ou le rendement ?**

La spécificité du travail PMS, c'est le « sur mesure » pour répondre aux besoins des élèves, dans le contexte particulier de chaque école et de chaque famille.

Nous voulons rester disponibles et maintenir une proximité physique et relationnelle avec les jeunes et leur famille, ainsi qu'avec les équipes éducatives. Le fondement de notre travail se base sur la confiance et la qualité du lien.

Chaque situation est réfléchiée en équipe pluridisciplinaire. Dans les situations délicates, les agents PMS reviennent auprès de leur direction pour recueillir un regard « plus extérieur ».

Cette direction est garante du sens et de la cohérence du travail dans son centre. Elle a également pour mission : la gestion quotidienne, technique, administrative, sécuritaire, organisationnelle. Pour assurer ses fonctions, la direction intervient aussi dans la gestion de conflits, les contacts avec l'extérieur, l'analyse des textes, le soutien de son l'équipe...

Si nous allons vers des centres PMS « mammouth », le risque sera de passer au « travail à la chaîne », à moins de proximité physique et relationnelle, à moins de travail en équipe, à une direction moins disponible et donc une qualité de service amoindrie.

Qui en fera les frais ? Les jeunes et leur famille.

- **Une vision parcellaire du jeune ou la richesse d'une approche globale ?**

Dans notre pratique, nous analysons toute demande qui nous est adressée à la lumière des éléments affectifs, sociaux, pédagogiques, médicaux, etc. La plus-value des centres PMS réside dans le fait de détenir un accès à tous les milieux de vie du jeune et de pouvoir porter un regard pluridisciplinaire.

Les difficultés scolaires constituent seulement une des portes d'entrée et un aspect de notre travail.

Il est indispensable que nos missions restent déterminées en fonction des besoins des jeunes perçus dans leur globalité.

Sinon, qui en fera les frais ? Les jeunes et leur famille.

Préserver un travail de qualité

Dans le contexte des réformes liées au Pacte pour un enseignement d'Excellence, pour préserver un travail de qualité, que demandons-nous ?

- ✓ Une revalorisation de l'encadrement des Centres PMS au vu de l'urgence psychomédico-sociale déjà bien présente avant la crise covid ;
- ✓ Une réelle indépendance ;
- ✓ Un service à taille humaine qui nous permet d'assurer un travail de qualité ;

- ✓ Le respect de nos missions qui sont plus que jamais d'actualité ainsi que le maintien de la spécificité du travail PMS en considérant l'aspect global de la prise en charge de nos bénéficiaires.
- ✓ Une poursuite des travaux sur la réforme des CPMS afin de faciliter les collaborations avec les institutions (écoles, pôles territoriaux...) dont les chantiers se poursuivent voire sont finalisés ;
- ✓ Une réforme des CPMS qui répond aux besoins des jeunes et de leur famille.
- ✓

***Signataires :** Véronique Lekien, Erika Marlair, Marie Chenot, Sandrine André, Isabelle Moreau, Christophe Mussolin, Nicolas Lejeune, Laurence Chantraine, Martine Chaboteaux, Catherine Lecocq, Francois Caucheteux, Alexandra Zamanis, Anne Thomas, Marion Delvoye, Laurence De Luca, Tiffany Garot, Marthe Van Dorpe, Isabelle Ghinet, Annabelle Huts, Grégoire Anaïs, Caroline Legrand, Tanguy Le Grelle, Nadège Venderick, Béatrice Marissiaux, Virginie Dreze, Vincent Dethier, Carline Dessoy, Bénédicte Michel, Laura Moortgat, Marie-Laurence Vanderschrick, Aurélie Bourgois, Véronique Delcoigne, Mireille Calande, Elodie Simaz, Marie-Laurence Cardon, Sophie Govaerts, Anne Lauwaers, Laura Gobbo, Geneviève De Cock, Sophie Verrekt, Pierre Glémot, Florence Defresne, Christelle Léonard, Christophe Vanhoolandt, Marie Lucke, Stéphanie Amant, Béatrice Desmet, Isabelle Deleuze, Alexis Cousin, Isabelle Laduron, Samuel Martin, Pauline Monneau.